

Réf: Dossier N° 078826

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX ET DE SERVICES »

Siège social Abidjan, Yopougon, BANCO NORD PRES DU LYCEE SAINT RUTH, Lot 206, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE GENERALE DES TRAVAUX ET DE SERVICES »

Objet :

- GENIE CIVIL
- BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
- VRD (VOIRE ET RESEAUX DIVERS)
- ELECTRICITE
- GENERALE
- RENEUVELABLE GENERALE
- ASSAINISSEMENT URBAIN
- IRRIGATION AGRICOLE
- PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERES
- FOURNITURES DE MATERIELS DE BUREAUX
- FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)
- FOURNITURE DE MATERIELS DE SIGNALISATION, BALISAGE ET DE PROTECTION DES LOCAUX
- SECURITE INCENDIE
- ENTRETIEN ET GESTION DES INFRASTRUCTURES
- LOCATION ET VENTE DE MATERIELS BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BANCO NORD PRES DU LYCEE SAINT RUTH, Lot 206, Ilot 17

Dirigeant(s) : M BI GUESSAN DACHRA JUDITH-HUBERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00631 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05812/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

